



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 259-F

9 avril 1998

Original: français/
anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DE CLÔTURE

Mercredi 1er avril 1998 à 20 h 05

Président: M. J. MIZZI (Malte)

Sujets traités

Documents

1	Déclaration du Président par intérim	-
2	Résumé des travaux de la Conférence	-
3	Déclaration du Directeur du BDT	-
4	Allocution du Secrétaire général	-
5	Allocution de clôture du Président	-
6	Clôture de la Conférence	-

1 Déclaration du Président par intérim

1.1 Le **Président** adresse ses plus chaleureux remerciements à M. E. Borg qui a présidé en son absence les débats de la Conférence.

1.2 Le **Président par intérim** se félicite que, malgré l'intensité et le rythme des travaux de la Conférence, il ait néanmoins été possible aux participants de cultiver d'anciennes amitiés et d'en créer de nouvelles. Cette expérience unique lui a permis de constater que tous les participants ont fait preuve de bonne volonté et recherché les compromis en s'efforçant d'éliminer les obstacles éventuels, ce qui a assuré le succès de cette Conférence. Après avoir remercié Maltacom et l'UIT de lui avoir permis de présider aux travaux d'une Conférence mondiale de l'Union, l'orateur rend hommage à tous ceux qui ont participé aux travaux de la Conférence et les invite à mettre en oeuvre sans délai le Plan d'action de La Valette afin que cette vision se transforme en réalité.

2 Résumé des travaux de la Conférence

2.1 Le **Secrétaire général** se réjouit du succès de la Conférence et rappelle que celle-ci avait essentiellement pour objectif l'approbation de trois documents de base, à savoir le Plan stratégique, le Plan d'action de La Valette et la Déclaration de La Valette. Cet objectif a bel et bien été atteint.

2.2 Le Plan stratégique, document fondamental pour toutes les activités de l'Union et pour la préparation de la Conférence de plénipotentiaires, dessine véritablement l'ossature des activités de l'UIT-D pour les années à venir. Les priorités mises en évidence dans ce Plan stratégique sont l'assistance aux pays en développement et en particulier aux pays les moins avancés, le développement et la mobilisation des ressources, la collaboration avec le secteur privé, la création et la promotion de partenariats, le renforcement de la présence régionale de l'UIT et l'amélioration des méthodes de travail du Secteur. En s'attachant à ces priorités, l'Union pourra ainsi progresser réellement avec les ressources limitées dont elle dispose.

2.3 S'agissant de la Déclaration de La Valette, l'orateur indique que l'essentiel peut à son avis se résumer en quelques phrases fondamentales qui en traduisent bien l'esprit: les télécommunications sont un élément essentiel du développement politique, économique, social et culturel; la convergence entre les télécommunications, l'informatique et la radiodiffusion ainsi que les applications multimédias ouvrent de nouvelles perspectives au secteur en créant des possibilités pour le téléenseignement, la télémédecine, la protection de l'environnement, etc.; les nouvelles technologies peuvent permettre d'atténuer les disparités, non seulement entre pays en développement et pays développés, mais également entre zones urbaines et zones rurales (GII et GIS); dans les pays en développement, les bénéfices réinvestis dans le secteur ne sont pas suffisants pour financer tous les nouveaux projets puisque les réseaux sont insuffisamment développés; la Conférence encourage la prise en considération des rôles respectifs des hommes et des femmes, des jeunes et peuples autochtones; il est nécessaire d'adopter une convention internationale sur les télécommunications d'urgence; les réformes sectorielles nécessitent le développement des ressources humaines; les gouvernements sont instamment priés de mettre en place des politiques et des structures réglementaires appropriées afin de permettre à tous d'avoir accès aux services de télécommunications de base.

2.4 Enfin, le Secrétaire général rappelle que la question du partenariat entre secteurs public et privé, entre pays développés et pays en développement, a fait l'objet de nombreux débats et se félicite du fait que, non contente de traiter ce sujet, la Conférence a donné lieu à de nombreuses annonces de partenariat. Se réjouissant du rôle de catalyseur que l'Union a joué dans ce domaine, l'intervenant rappelle que la Banque mondiale a fait savoir qu'elle s'engageait à aider les pays en développement à évoluer vers un environnement concurrentiel, que WorldTel propose des arrangements commerciaux

pour combler le fossé de développement, que le Canada est disposé à créer des chaires dans les centres d'excellence, que BT s'est engagé à fournir des ordinateurs aux pays en développement et enfin que le Brésil s'est offert à développer les compétences en matière de réglementation.

2.5 En conclusion, le Secrétaire général relève que les points évoqués dans son résumé ne représentent qu'une petite partie des travaux effectués pendant la Conférence.

3 Déclaration du Directeur du BDT

3.1 Le **Directeur du BDT** rappelle en conclusion des travaux de la CMDT que dix jours auparavant Sir Donald Maitland affirmait que le chaînon manquant avait bien été trouvé et qu'au tournant de ce siècle il est possible de réaliser ce noble objectif, formulé par la Commission indépendante il y a 14 ans, que constitue l'accès universel. Ayant retracé ensuite le chemin déjà parcouru, l'orateur note que les participants à la CMDT se sont mis d'accord sur les objectifs stratégiques de la prochaine période, objectifs qui sont clairement reflétés dans la Déclaration de La Valette et dans le Plan stratégique du Secteur du développement de l'Union, et ont en outre réussi à identifier les mécanismes nécessaires à leur réalisation. La Conférence a en effet adopté pour la première fois une série de Recommandations résultant des travaux effectués par les deux Commissions d'études du Secteur du développement sur un programme de 13 Questions, inscrites pour la période 1994-1998; de plus, elle a décidé de reconduire les deux Commissions d'études pour la prochaine période et approuvé un nouveau programme de Questions à étudier suivant des procédures et des méthodes de travail améliorées. La Conférence a aussi décidé de renforcer la composition et le rôle du CCDT notamment en y créant deux groupes consultatifs, l'un sur le secteur privé et l'autre sur le développement des ressources humaines. Dans le même ordre d'idée, elle a consacré solennellement le concept de partenariat pour le développement, partenariat de l'UIT avec les autres organisations internationales et régionales mais aussi entre les secteurs public et privé et entre les secteurs privés national et international. L'idée de promouvoir un nouveau concept, celui de "pépinières" pour le développement des petites et moyennes entreprises, confirme pour l'orateur que l'essor des télécommunications, comme des autres secteurs de l'économie, dans les pays en développement passe nécessairement par de telles entreprises. Le véritable défi consiste à faire en sorte que les changements profonds intervenus dans le secteur des télécommunications se transforment en opportunités bénéfiques pour tous les partenaires, petits et grands. Néanmoins, comme pour toutes les évolutions, il y a toujours à côté des effets bénéfiques certains effets pervers dont il convient de se prémunir; il faut donc que les atouts procèdent d'une volonté et d'un processus endogènes et non d'un processus subi ou imposé par des contraintes exogènes.

3.2 L'orateur poursuit en indiquant que la Déclaration et le Plan d'action de La Valette, l'ensemble des Résolutions et Recommandations ainsi que le Plan stratégique du Secteur du développement constituent sans doute la partie la plus visible et, partant, la plus médiatique des résultats de la Conférence; cependant, au-delà de ces excellents résultats, pendant les dix jours de la Conférence il s'est tissé des relations très enrichissantes entre des hommes et des femmes venus de toutes les parties du monde pour parler de développement. L'orateur y voit l'établissement d'un véritable réseau de communication et de dialogue entre les représentants de l'élite mondiale des télécommunications, qui est appelée à construire l'infrastructure mondiale de l'information, qui doit

être en effet véritablement mondiale. Enfin, l'orateur signale qu'il a cru déceler un esprit nouveau, l'esprit de La Valette, qui a permis aux participants de transcender leurs différences, à propos de sujets parfois très épineux, pour convenir que c'est ensemble, en tant que partenaires respectueux les uns des autres, qu'il leur sera possible de réaliser ce noble objectif.

3.3 En conclusion, l'orateur remercie le Président de la Conférence et son adjoint ainsi que les autorités maltaises, les Vice-Présidents de la Conférence, les Présidents et Vice-Présidents des Commissions et tous les membres du secrétariat pour la très grande part qu'ils ont respectivement prise à la réussite de la Conférence de La Valette.

4 Allocution du Secrétaire général

4.1 Le **Secrétaire général** prononce l'allocution reproduite à l'Annexe 1. Il remet ensuite au Président et au Président par intérim, en gage d'appréciation de tous les participants, une montre suisse et un marteau de président.

5 Allocution de clôture du Président

5.1 Le **Président** prononce l'allocution reproduite à l'Annexe 2.

6 Clôture de la Conférence

6.1 Le **représentant des Etats-Unis** se félicite du succès de la Conférence et ne doute pas que ces travaux auront des effets bénéfiques sur tous les pays. Après avoir rendu hommage au Président par intérim pour sa conduite des débats ainsi qu'au Premier Ministre de Malte et à Maltacom pour leur hospitalité, il adresse ses remerciements à tout le personnel de l'Union et du BDT qui ont contribué à la bonne marche des travaux. Enfin, l'orateur exhorte tous les participants à faire en sorte que les objectifs définis deviennent une réalité et se déclare heureux de les retrouver à Minneapolis, pour la prochaine Conférence de plénipotentiaires.

6.2 La **représentante de la Barbade**, après avoir félicité tous ceux qui ont participé aux travaux de la Conférence, se dit très touchée des actions entreprises pour améliorer le sort des plus démunis, à savoir les enfants, les femmes, les peuples indigènes, les malades et, de manière générale, pour lutter contre la pauvreté.

6.3 Le **Président**, après avoir renouvelé ses remerciements aux participants et leur avoir souhaité un bon retour dans leur foyer, déclare close la Conférence mondiale de développement des télécommunications de La Valette.

La séance est levée à 20 h 45.

Le Secrétaire général:
P. TARJANNE

Le Président:
J. MIZZI

Annexes: 2

ANNEXE 1

Allocution du Secrétaire général

Original: anglais

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers amis,

Lorsque nous avons commencé nos travaux il y a dix jours, j'ai proposé de donner à cette Conférence un objectif ambitieux: lancer une nouvelle révolution des télécommunications, une révolution fondée sur l'humanisme, une révolution qui aurait pour fin l'accès universel aux services de communication et d'information de base, autrement dit le droit de communiquer.

Alors que nous parvenons au terme de ces travaux, je voudrais modifier ma proposition initiale. Suivant en cela le bon exemple de nombreuses délégations, je voudrais publier le "Rév.1" de l'appel que j'avais lancé au début de la Conférence.

Je veux vous dire que nous avons atteint les buts que nous nous étions fixés.

Vive les systèmes performants qui permettent à tous d'avoir accès aux télécommunications à un prix abordable!

Quelles sont les raisons de ce succès?

Monsieur le Ministre,

Je veux tout d'abord vous dire que ces bons résultats sont le fruit de l'intense activité menée par les délégués sous la direction éclairée de M. Edgar Borg, qui vous a secondé à la présidence, et des autres membres de la Commission de direction de la Conférence.

Dans la meilleure tradition de l'UIT, les délégués sont venus à bout des problèmes les plus complexes par le dialogue, le respect mutuel, le bon sens et le bon usage du compromis.

La tâche n'a pas été facile.

La Conférence devait examiner des questions nombreuses et complexes, témoin le volume des documents: dépassant toutes nos prévisions, il a mis à rude épreuve notre système de production, compliqué les travaux et presque provoqué l'effondrement de nos casiers!

Autant que je sache, c'est une première dans la longue histoire de l'UIT. Il faut peut-être y voir un avertissement qui nous concerne tous: écrivons moins et communiquons davantage.

Monsieur le Ministre,

Si nous avons réussi malgré ces difficultés, c'est grâce à l'excellente collaboration de l'Administration maltaise. Si vous me permettez ce modeste jeu de mots, je dirai que tout a été impeccable!

Mais j'aimerais d'abord reparler de ce merveilleux centre de conférences. De tous les bâtiments qui ont accueilli une réunion de l'UIT, c'est certainement le plus original. Je suis sûr que nous avons tous apprécié sa chaleur toute particulière, surtout les premiers jours de la Conférence, quand il faisait froid dehors.

Cette chaleur, elle irradiait bien sûr des Maltais eux-mêmes: toujours aimables, serviables et remarquablement efficaces, ils allient de façon insolite les vertus du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

N'ayant fréquenté que ces lieux, j'ignore si tous les Maltais sont comme ceux qui ont été nos collaborateurs; si c'est le cas, c'est vraiment une chance pour votre peuple.

J'ai apprécié également les petites attentions - les bouquets de fleurs dans les couloirs, les originaux d'oeuvres d'art maltais - qui ont contribué elles aussi à la magie des lieux malgré l'âpreté des débats.

Mesdames et Messieurs,

Cette Conférence n'est pas la seule manifestation organisée par l'UIT cette année.

Le deuxième Forum mondial des politiques de télécommunication, qui a été lui aussi couronné de succès, est déjà derrière nous.

En mai, nous irons à Johannesburg pour Africa TELECOM 98, où, j'en suis sûr, nous préciserons encore le rôle que les télécommunications doivent jouer dans le développement économique et social. Après une importante session du Conseil qui se tiendra à la fin du mois de mai, une Conférence intergouvernementale sur les télécommunications d'urgence aura lieu en juin dans mon pays, à Tampere. Bien que cette Conférence ne soit pas organisée par l'UIT, son thème intéresse au plus haut point les Membres de l'UIT, et j'invite instamment les délégations ici présentes à y participer.

Enfin, au mois d'octobre, nous nous retrouverons à Minneapolis, dans le Minnesota, pour la Conférence de plénipotentiaires de 1998, où nous fixerons nos objectifs pour le XXI^e siècle.

Je vous souhaite à tous un bon retour et vous donne rendez-vous à Johannesburg, Tampere et Minneapolis.

Monsieur le Ministre,

Sans l'aide de votre Administration, nous n'aurions pas pu réussir dans notre entreprise. Je voudrais maintenant, avec votre accord, vous inviter, vous et votre vice-ministre, qui avez été nos présidents et nos hôtes, à venir me rejoindre.

(remise de récompenses)

A titre de modeste témoignage de notre reconnaissance, je voudrais, au nom de nous tous, vous remettre à chacun cette montre suisse et ce marteau de président, grâce auxquels vous pourrez continuer de prendre au moment opportun des décisions frappées au coin du bon sens.

ANNEXE 2

Allocution de clôture du Président

Original: anglais

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Dans quelques minutes, il me faudra, en ma qualité de Président de cette deuxième Conférence mondiale de développement des télécommunications, mettre un terme à dix jours de délibérations, d'échanges, de négociations et de décisions. Dix jours qui ont réuni plus de mille délégués, parmi lesquels plusieurs ministres. Cet événement a été pour moi l'occasion de travailler en étroite collaboration avec de nombreux représentants à la création d'un monde meilleur pour nos peuples respectifs.

Cette Conférence restera dans les annales de Malte. Le Gouvernement de mon pays est extrêmement fier d'avoir été une fois encore, pour des peuples de races, de cultures et de religions différentes, un lieu de rencontre calme et propice à la décontraction où ils ont pu débattre de stratégies qui seront déterminantes pour l'avenir de leur pays. Dans la mesure de nos modestes moyens, nous avons essayé de donner à cette Conférence un visage humain en mettant notre traditionnelle hospitalité au service de la compréhension et de la coopération.

En écoutant les divers intervenants, j'ai été frappé de constater à quel point les gouvernements et les administrations sont résolus à tirer le meilleur parti possible de l'effet d'entraînement des télécommunications. Je peux affirmer sans crainte de me tromper que le message lancé par l'UIT, à savoir que les télécommunications sont un facteur clé du développement économique et social, a été entendu par l'ensemble des participants; la majorité des délégations y ont fait écho en demandant les moyens de développer leurs capacités et leurs infrastructures, et nous ne devons pas rester sourds à cet appel. Il me paraît important que l'UIT-D et les pays avancés aident ceux qui, compte tenu de leur géographie ou de leur taille ou pour des raisons politiques, économiques, culturelles ou financières, n'ont pas pu encore bénéficier du fort développement du secteur des télécommunications.

Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que Malte ne demande qu'à continuer de collaborer étroitement avec tous les Etats Membres et avec l'UIT au renforcement de la capacité des pays en développement dans le domaine des télécommunications. J'espère que l'exemple de Malte, qui s'emploie à garantir la réalisation des objectifs de la Conférence, sera suivi par l'ensemble des Etats Membres et des administrations, notamment en ce qui concerne l'échange de savoir-faire et d'information.

C'est dans ce contexte que je souhaiterais rappeler l'intention de mon Gouvernement de créer un centre régional de formation aux télécommunications. A ce sujet, je voudrais remercier sincèrement l'UIT d'avoir accepté de participer à ce projet. J'ai l'intime conviction que le fait d'unir nos forces sur un projet concret renforcera notre détermination à adopter une forme de collaboration en réseau dans le domaine du développement des ressources humaines et de la formation et suscitera chez nos voisins de la région et entre eux, et peut-être au-delà, des partenariats d'un type nouveau faisant une plus large place à la concertation.

Nous pouvons être fiers de la Déclaration et du Plan d'action de La Valette adoptés aujourd'hui. Ces deux instruments nous donneront j'en suis sûr les moyens de faire face aux difficultés qui nous

attendent dans les quatre prochaines années, mais aussi de tirer les leçons du passé et d'envisager l'avenir avec optimisme.

J'espère que tous les participants remporteront dans leurs bagages l'enthousiasme et le dynamisme dont ils ont fait preuve dans l'examen des différents points de l'ordre du jour.

Je ne saurais conclure cette Conférence sans manifester ma sincère gratitude à tous les Chefs de délégations et à vous, Mesdames et Messieurs les délégués, qui avez honoré Malte de votre présence. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de l'UIT, M. Pekka Tarjanne, ainsi que son personnel, qui ont coordonné de main de maître nos travaux, ainsi que Maltacom p.l.c. et tous les délégués maltais et le personnel d'appui qui ont participé aux préparatifs de cette Conférence et ont contribué à son succès, sans oublier les interprètes, procès-verbalistes, traducteurs, dactylographes, techniciens et tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à cette entreprise.

Nous allons nous quitter avec la ferme conviction qu'ensemble, nous avons donné à nos compatriotes des clés pour entrer dans le prochain millénaire. C'est à eux qu'il appartient maintenant de traduire dans les faits les engagements que nous, gouvernements et administrations, avons pris au cours de cette Conférence.
